

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions, le 13 juin 2023 à 19h30 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Marianne Dessureault, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Norman St-Amour.



Absence : Louis Dubois, Luc Drapeau

Le directeur général et greffier-trésorier Mickaël Tuilier ainsi que le directeur du greffe et greffier-trésorier adjoint Gabriel Leblanc sont également présent.

4.2 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2022

Attendu la publication d'un avis public le 1^{er} juin 2023, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* ;

Le directeur général et greffier-trésorier procède au dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'année fiscale 2022, tels que préparés par l'auditeur de la firme Amyot Gélinas, comptables agréés.

Extrait véridique du livre des procès-verbaux, donné à Saint-Donat le 13 juin 2023.



Joé Deslauriers, maire



Gabriel Leblanc, directeur du greffe et greffier-trésorier adjoint

Faits saillants du rapport financier 2022

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Comme prévu au Code municipal (art. 176.2.2) je vous présente les faits saillants du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe.

Tout d'abord, précisons que les résultats annuels pouvaient être déposés cette année exceptionnellement jusqu'au 15 juin 2023. Il est aussi prévu que le document présentant les faits saillants soit rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard lors d'une séance ordinaire en juin. Ainsi, le conseil a choisi de présenter les faits saillants en même temps que le dépôt des résultats 2022.

Concernant l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2022, les revenus de fonctionnement de la Municipalité (portion administration municipale) se sont chiffrés à 20 593 974 \$, les charges et l'amortissement à 22 766 768 \$ et les différents ajustements de conciliations à des fins fiscales à 1 730 412 \$. Ceci explique l'écart de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 442 382 \$. L'écart a été absorbé par le surplus libre disponible afin d'assurer un budget équilibré à la fin de l'exercice.

La Municipalité a investi dans divers projets au cours de l'exercice financier 2022. Parmi les plus importants, notons :

- L'acquisition de terrains pour agrandir et pérenniser le parc des Pionniers ;
- Le remplacement d'un véhicule citerne incendie ;
- Le début des travaux de réaménagement du parc Désormeaux ;
- Les travaux de drainage, de réfection des fondations, de rechargement, de réhabilitation de ponceaux et de pavage sur plus de 7 km de chemins : Aubé, Bouleaux, Lafond, Long-de-la-rivière, Pednault, Pins, Pointe-des-Hongrois, Rocher-Rouge, Selesse, Thibault ;
- La préparation des plans et devis de l'usine de traitement de l'eau potable ;
- La préparation des plans et devis pour la réfection des stations de pompage des eaux usées du secteur de la Bourgade ;
- L'achat de bacs noirs à déchet en vue de l'instauration de la collecte mécanisée ;
- La refonte complète du site Internet de la municipalité ;
- La réfection de plusieurs ponceaux au chemin Régimbald ;

Finalement, les auditeurs externes de la Municipalité ont effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité. À leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Vous pouvez consulter le détail des états financiers 2022 dans notre site internet à <https://www.saint-donat.ca/la-municipalite/vie-democratique/budgets-et-finances/>

Joé Deslauriers, maire